

Modalités d'inscription

Pour s'inscrire, utiliser la fiche d'inscription présente dans le numéro 4-2004 d'*Administration et Éducation*,

ou demander un bulletin d'inscription à l'AFAE :

28, rue du Général-Foy 75008 Paris

Tél : 01 42 93 12 01 Fax : 01 42 94 11 98

Mél : afae@wanadoo.fr

ou télécharger le formulaire sur le site :

<http://perso.wanadoo.fr/afae/>

La date limite d'inscription est fixée au 10 février.

Tarifs

Externat (avec le repas du samedi midi)	75 euros
Demi-pension (quatre repas, sans nuitée)	110 euros
Pension complète (4 repas + 1 ou 2 nuitées)	150 euros
Supplément pour chambre individuelle	25 euros
Supplément pour les non-membres de l'AFAE	20 euros

Les tarifs incluent forfaitairement les frais de participation aux trois journées du colloque : intermède culturel, droits d'inscription, location des salles de travail et de matériels, frais de secrétariat, fourniture du dossier, etc.

L'INJEP propose des chambres à deux lits. Un supplément de 25 euros est demandé pour les chambres individuelles ; limitées en nombre, elles seront réservées en priorité aux premiers inscrits.

Les inscriptions ne sont effectives que si elles sont accompagnées d'un chèque ou d'un bon de commande de l'organisme payeur.

L'inscription donne droit à l'envoi au domicile des actes du colloque, qui seront réunis dans le n° 3-2005 de la revue *Administration et Éducation*, à paraître en octobre 2005.

L'AFAE retiendra une somme forfaitaire de 15 euros du remboursement des frais d'inscription en cas d'annulation, si la défection est annoncée après le 10 février 2005.

Liste des ateliers

1. De « ma classe et moi » à « l'établissement et nous »

Cécile Trémolières, professeure, lycée Arcisse de Caumont, Bayeux

2. Le projet : catalyseur d'une responsabilité collective ?

Renée Cerisier, principale, collège Camille Guérin, Poitiers
Sylvie Brière, inspectrice de l'Éducation nationale

3. Comment susciter la prise de responsabilité au sein d'un lycée ?

José Fouque, proviseur, lycée Vauvenargues, Aix-en-Provence
Amandine Fouques, professeure, lycée Laplace, Caen

4. Comment susciter la prise de responsabilités au sein d'un collège ?

Corinne Raguideau, principale, collège le Breil, Nantes
Aude Bocquet, professeure, collège Victor Duruy

5. Formation initiale et exercice des responsabilités

Jean-Louis Auduc, directeur-adjoint de l'IUFM de Créteil
Nicole Priou, Institut supérieur de la pédagogie, Paris

6. Les conseils : lieux de responsabilité ?

Jean-Marie Rickauer, proviseur, lycée Aristide Briand, Saint-Nazaire
Alain Boulvert, professeur, lycée Aristide Briand, Saint-Nazaire

7. Comment donner sens et vie à un établissement public d'enseignement primaire ?

8. Quels outils pour un pilotage partagé ?

Jean-Jacques Lacombe, proviseur, lycée Elie Faure, Lormont
Un professeur de son équipe

9. Le modèle du leadership : miracle ou illusion ?

Jean-Michel Leclercq, professeur honoraire

10. Comment concevoir un projet éducatif dans un établissement public du premier ou second degré ?

Chantal Lebastard, proviseure, lycée Arcisse de Caumont, Bayeux
Pascal Balmand, directeur du collège Saint-Michel de Picpus, Paris



De la classe à l'établissement :

responsabilité
individuelle,
responsabilités
collectives

XXVII^e colloque national de l'AFAE

11-12 et 13 mars 2005
Marly-le-Roi [INJEP]

XXVII^e colloque de l'AFAE

De la classe à l'établissement : responsabilité individuelle, responsabilités collectives

Une tenace tradition professionnelle tend trop souvent à opposer, dans notre système éducatif français, une culture « pédagogique » et une culture « administrative », et à faire ainsi obstacle à l'indispensable travail en commun des enseignants et de leur encadrement.

Refusant la fatalité de cette dualité de cultures antagonistes, le XXVII^e colloque de l'AFAE vous propose de dépasser les réticences ou les malentendus auxquels elle a pu donner lieu dans les établissements, en examinant comment mieux mettre les enseignants en mesure d'exercer des responsabilités collectives au sein de leur collège ou de leur lycée, et de s'y associer au fonctionnement à la fois pédagogique et administratif de l'établissement.

Il ne faudrait pas noircir le tableau de cette « distinction » des cultures : il existe heureusement de nombreux exemples de travail commun entre les « pédagogues » et les « administratifs », dans nos établissements : certaines fonctions, déjà, comme celles de professeur principal, ou de chef de travaux bousculent ces frontières; de nouvelles modalités pédagogiques (IDD, TPE, PPCP, etc.) présentent de nombreuses opportunités de projets collectifs qui peuvent faire évoluer la fonction pédagogique au sein des équipes ; enfin, des expériences innovantes ont permis la participation des enseignants à la vie de l'établissement, dans le cadre de pratiques ou de dispositifs à la fois pédagogiques et administratifs.

Mais comment exploiter ces avancées ou ces innovations ? Comment susciter la prise de responsabilités ? Les expériences déjà en cours dans certains établissements peuvent-elles être étendues, voire généralisées ? Dans quelles conditions ?

En quoi la conception d'un projet peut-elle fédérer tous les acteurs d'un établissement autour d'objectifs communs ? Comment donner sens aux différents conseils, les rendre moins formels, et en faire des instances de conduite réellement concertée de l'établissement ? Comment, enfin, assurer à tous les acteurs une maîtrise partagée des indicateurs et des outils de pilotage ?

La culture professionnelle des personnels de direction, leur formation même, les incitent-elles à évoluer vers un exercice plus participatif des responsabilités ? Ne peut-on aussi s'interroger sur la formation des professeurs et sur les moyens, dans les établissements, de concilier dynamique de projet et continuité, innovation et permanence ?

Qu'en est-il dans le premier degré ? Et dans l'enseignement privé ? Les expériences de fonctionnement chez nos voisins européens peuvent-elles nous apporter un éclairage comparatif utile ?

Autant de questions d'actualité qui seront abordées dans le cadre des conférences, des ateliers et de la table ronde du XXVII^e colloque, et auxquelles nous essaierons de répondre avec vous, les 11, 12 et 13 mars prochains, en cernant les différentes approches qui permettent de passer « de la classe à l'établissement », et de la « responsabilité individuelle » de l'enseignant aux « responsabilités collectives » qu'impliquent l'efficacité du service public d'éducation et la qualité de l'enseignement, conditions de la réussite des élèves.

Alain Warzée,

Inspecteur général de l'Éducation nationale,
Président de l'AFAE

Programme

Vendredi 11 mars

À partir de 14h	Accueil des participants
17h00-19h30	Table ronde : <i>Comment construire dans l'établissement une responsabilité collective durable ?</i> animée par : Alain Bouvier, ancien recteur. avec la participation de : Sabine Giros, professeure au lycée Émile Zola, Rennes. Isabelle Klépal, professeure au lycée Marie Curie, Nogent-sur-Oise. Norbert Kremeyer, directeur de la section allemande du lycée international, Saint-Germain-en-Laye. Jean-Pierre Lauby, IA-IPR d'histoire-géographie, Paris. Isabelle Legrand, proviseure du lycée professionnel Jean Jaurès, Rennes.
	grand témoin : Agnès van Zanten, chercheur à l'Observatoire sociologique du changement

Samedi 12 Mars

9h00-11h00	Conférence de Philippe Meirieu, directeur de l'IUFM de Lyon, et débat avec le public.
11h15- 12h30	Assemblée générale des adhérents
12h30-14h00	Déjeuner
14h00-16h00	Ateliers
16h00-17h00	Pause
17h00-19h00	Ateliers
à partir de 19h30	Intermède culturel et soirée conviviale

Dimanche 13 mars

9h00-9h45	Synthèse des travaux en ateliers
10h00-12h15	Conférence de Pierre-Yves Duwoye, directeur des personnels enseignants (DPE)
12h15-12h30	Conclusion du colloque